

Conférence sur les déchets ménagers (2/4) – La réduction du plastique, premier acte contesté d'une stratégie de souveraineté

Déchets 24 juillet 2026

La première table ronde, intitulée « Plastiques : de la crise environnementale et sanitaire à l'enjeu de souveraineté ? », a réuni élus, recycleurs, plasturgistes et scientifiques. Tous réclament une boussole publique, quand le plan plastique du gouvernement se focalise à leurs yeux sur la seule consigne.

Animateur de la table ronde, François-Michel Lambert, président de Soroa, a planté le décor d'une dépendance mise à nu par la fermeture du détroit d'Ormuz, avec un prix du polyéthylène en hausse de près de 30 % en quelques semaines quand 91 % des polymères restent issus du fossile. L'ancien député des Bouches-du-Rhône a décrit une submersion qui déborde l'emballage, citant le textile, dont les mises sur le marché français doivent passer de 3,5 milliards d'unités aujourd'hui à 4,5 milliards en 2040. Il a posé l'alternative en une formule. « Le plastique peut devenir l'amiante de demain, ou rester ce qu'il nous apporte si nous savons le contrôler en boucle fermée. » Et de plaider pour une agence nationale, voire européenne, du plastique.



François-Michel Lambert, président de Soroa. © Julien Hananel

Une filière recyclage privée de boussole

Pierre Hirtzberger, président de l'Astee, a pointé des objectifs publics « fluctuants et contradictoires ». Pousser le recyclage, décarboner et intégrer l'incinération au marché européen des quotas de CO2 ne peut fonctionner sans ordre de priorité. Faute de boussole, résume-t-il, chacun y va de son idée et les acteurs se déchirent. Caroline Chaussard, directrice développement durable de Polyvia, a défendu

une entrée par l'essentialité des usages, en veillant à ne pas transférer la surconsommation vers d'autres matériaux, et regretté une concertation « à marche forcée » sur le plan plastique, absorbée par la consigne alors que bien d'autres leviers restent sur la table. Manuel Burnand, directeur général de Federrec, a situé l'Europe devant les États-Unis, le Japon et la Chine en matière de recyclage, tout en alertant sur le règlement sur les transferts transfrontaliers de déchets, dont les procédures bloquent les exportations des recycleurs depuis le 21 mai 2026. Sa conviction tient dans l'économie. Sans primes à l'incorporation et écomodulations des filières REP, le recyclé ne comblera pas son écart de compétitivité avec la résine vierge.



De g. à dr. : Manuel Burnand (Federrec), Philippe Bolo (Angers Loire Métropole), Pierre Hirtzberger (Astee), Caroline Chaussard (Polyvia) et Stéphane Panou (Paprec). © Julien Hananel

Philippe Bolo, ancien député membre de l'OPECST, maire d'Avrillé et vice-président d'Angers Loire Métropole chargé des déchets et de l'économie circulaire, a estimé que réduire le plastique peut fonder une souveraineté industrielle à condition de basculer du modèle linéaire au modèle circulaire, un élan donné par la loi Agec puis freiné par les décrets tardifs et les contrôles insuffisants. L' élu distingue les plastiques essentiels, de la santé aux énergies renouvelables, des plastiques « marketing » dont il faut sortir. Il a enfin souligné le paradoxe d'une France qui défend la réduction à la source dans la négociation du traité international sur la pollution plastique et propose chez elle une politique centrée sur les déchets. Il faut, estime-t-il, une stratégie nationale du plastique portée par une loi-cadre, débattue au Parlement plutôt que décidée par voie ministérielle.

Le recyclé perd la bataille des prix

Stéphane Panou, directeur du recyclage et de la valorisation de matières du groupe Paprec, a exposé le principe de réalité de l'industriel. L'Europe compte 15 millions de tonnes de capacités de recyclage des plastiques et en a vu disparaître 1 million ces dernières années, faute de compétitivité face à la résine fossile. La grande usine de recyclage de bouteilles du groupe, qui produit une matière apte au contact alimentaire, ne survit que grâce à l'obligation d'incorporation qui l'a décorrélée du prix du pétrole. « Pour un groupe comme Paprec, c'est une activité qui perd de l'argent depuis de nombreuses années », a reconnu Stéphane Panou. Jusqu'à récemment, un même code douanier couvrait l'entrée en Europe des matières vierges et recyclées, offrant une porte aux faux plastiques recyclés.

Stéphane Panou, directeur du recyclage et de la valorisation de matières du groupe Paprec. © Julien Hananel